

VILLE DE SAINT.DENIS

Liberté - Egalité- Fraternité

Administration Municipale

SAINT.DENIS, le 6 Septembre 1968,

N° 1077 /SG

Le Maire de SAINT.DENIS

à Monsieur
Conseiller Municipal

SAINT.DENIS

Monsieur et Cher Collègue ,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le JEUDI 12 SEPTEMBRE 1968 à 16 Heures dans la Salle des Délibérations.

= ORDRE du JOUR =

- 1°) Budget supplémentaire 1968.
- 2°) Intégration de 4 gardes-champêtres dans le corps de la police municipale. *Demande*
- 3°) Ratification des contrats passés avec des entrepreneurs de transports en commun de voyageurs pour le ramassage scolaire à SAINT.DENIS et dans les écarts pour l'année scolaire 1968 - 1969.
Demande de subvention au Ministère de l'Education Nationale.
- 4°) Approbation d'une dépense de 60.000 FrsCFA pour l'installation de deux postes téléphoniques au groupe scolaire de la rue Bouvet.
- 5°) Ratification de l'avenant n°5 à la police n°12/21.292 souscrite à la Prudence Automobile pour couvrir les risques " Accidents " des véhicules appartenant à la Commune.
- 6°) Demande d'augmentation du loyer de l'immeuble qu'elle loue à la Commune au Chaudron, présentée par Madame SOUCRAMANEN
- 7°) Répartition de l'allocation scolaire pour l'année scolaire 1967 - 1968.
- 8°) Utilisation des reliquats d'allocations scolaires des années antérieures.
- 9°) Ratification de l'adjudication du 21 Août 1968 concernant les travaux de voirie urbaine (1ère tranche : rues Nicole de la Serve, du Pont Neuf et de St-Philippe) - Adjudicataire : SEGEFOM -(Montant 8.366.192 FrsCFA).

- 10°) Ratification de l'adjudication du 29 Août 1968 concernant les travaux de voirie urbaine (2ème tranche : Boulevard de la Source) - Adjudicataire : Entreprise OULIA Joseph
Montant : 10.078.000 FrsCFA.
- 11°) Honoraires des Ponts et Chaussées pour les études et la surveillance des travaux de modernisation de la voirie urbaine (1ère tranche : rues Nicole de la Serve, du Pont Neuf et St-Philippe) et (2ème tranche : Boulevard de la Source).
- 12°) Marché de gré à gré à passer avec M.Théodore HOAREAU pour la construction d'un groupe scolaire de 5 classes à la BRETAGNE (Centre filles) et d'un groupe scolaire de 5 classes à BELLEVUE. *Colles*
- 13°) Emprunt à contracter auprès de la C.C.C.E. pour couvrir la participation communale dans le coût de la construction des groupes scolaires de la BRETAGNE BELLEVUE et de la BRETAGNE (Centre filles). *Colles*
- 14°) Installations sportives du Butor - Demande de subvention au Service départemental de la Jeunesse et des Sports.
- 15°) Marché de gré à gré à passer avec la SEGEFOM/CFE conjointes et solidaires, pour un montant de 5.900.000 FrsCFA pour l'exécution des travaux de terrassement du Stade du Butor.
- 16°) Honoraires de M.WACQUIEZ pour décoration du groupe scolaire de la rue Bouvet - Nouveau devis. *Colles*
- 17°) STADE du CHAUDRON - Demande de subvention à adresser au Service départemental de la Jeunesse et des Sports.
- 18°) PLATEAU E.P.S. du CHAUDRON SIDR - Demande de subvention à adresser au Service départemental de la JEUNESSE et des SPORTS.
- 19°) Inscription d'une participation communale de 15% au budget primitif 1969 pour les travaux de construction d'un plateau E.P.S. au CHAUDRON S.I.D.R.
- 20°) Emprunt de 17.000.000 de FrsCFA à contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de la Réunion pour construction d'une voie de dégagement passant par la Ravine du Butor. *Colles*
- 21°) Marché de gré à gré à passer avec l'Entreprise S.B.T.P.C. pour la construction d'un groupe scolaire à DOMENJOD. *Colles*
- 22°) Marché de gré à gré à passer avec l'Entreprise S.B.T.P.C. pour la construction d'un plateau E.P.S. à DOMENJOD.
- 23°) Demande de subvention à adresser au Service départemental de la Jeunesse et des Sports pour les travaux de construction d'un plateau E.P.S. à DOMENJOD. /

- 24°) Demande de subvention à adresser au Service départemental de la Jeunesse et des Sports pour les travaux de construction d'un plateau E.P.S. à la Source.
- 25°) Autorisation de passer un marché de gré à gré avec la COMPAGNIE MARSEILLAISE de MADAGASCAR pour la fourniture de 100.000 Kgs de riz nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le 2ème semestre 1968 - Montant : 4.340.000 FrsCFA.
- 26°) Ratification du marché de gré à gré passé avec la SICAMA pour la fourniture de légumes pendant le 1er semestre 1968. C.S
- 27°) Ratification du marché de gré à gré passé avec la SICAMA pour la fourniture d'épices pendant le 1er semestre 1968. (S)
- 28°) Approbation du cahier des charges pour la fourniture de diverses denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le 2ème semestre 1968.
- 29°) Approbation du Cahier des Charges pour la fourniture de pain nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le 2ème semestre 1968.
- 30°) Approbation du cahier des charges pour la fourniture de pâté de foie nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le 2ème semestre 1968.
- 31°) Approbation du cahier des charges pour l'enlèvement des eaux grasses provenant des cantines scolaires pendant l'année 1968.
- 32°) Ratification d'un marché de gré à gré d'un montant de 600.000 FrsCFA passé avec les Etablissements RAVATE pour la fourniture de ciment nécessaire aux travaux de protection des berges de la Rivière Saint-Denis.
- 33°) Autorisation de passer des marchés de gré à gré avec les Etablissements RAVATE, de PALMAS et avec la SEGEFOM pour la fourniture de matériaux nécessaires au fonctionnement de différents services communaux et avec la SHELL pour fourniture d'essence à la Commune.
- 34°) Emprunt de 10.000.000 de FrsCFA à contracter avec la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS pour le financement des frais d'études du projet d'endiguement de la Ravine des Patates à Durand - Durée du prêt.

...../

- 35)Renouvellement du contrat n°A 11 passé avec la Maison BLANCHE BIRGER pour l'entretien de diverses machines à écrire et à calculer, pour la période du 1er Juillet 1968 au 1er Juillet 1969 - Montant 102.195 FrsCFA. *MACHINES*
- 36)Renouvellement du contrat n°488 passé avec la Maison BLANCHE BIRGER pour l'entretien de diverses machines à écrire (F 45 AH, F 45 AB et F 45) pour la période du 1er Juillet 1968 au 1er Juillet 1969 - Montant 29.510 FrsCFA. *MACHINES*
- 37°)Emprunt de 65.000.000 de FrsCFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement des travaux de mise en exploitation du puits du Chaudron et des travaux d'adduction à entreprendre en vue de l'alimentation en eau de l'agglomération du 16ème Km à la Montagne et des lotissements CAMELIAS IV et V à SAINT.DENIS. *EAU*
- 38)Remboursement à M. Iris BEGUE des frais qu'il a exposés pour la vente de son terrain à la Commune.

Ley de He